

# Organisation et systèmes d'information

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1991)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

Le département de l'Organisation et des Systèmes d'information gère les ressources techniques liées au traitement de l'information, ainsi que les procédures de travail de l'institution. Il comprend cinq unités: organisation, archives, informatique, gestion de l'information et de la documentation, enfin, télécommunications.

## Organisation

L'année 1991 a permis l'élaboration d'un schéma directeur inventoriant et planifiant pour les cinq prochaines années les besoins en applications informatiques, banques de données et réseaux de communication du CICR, ainsi que son organisation, en fonction des défis que l'institution doit relever dans son travail de protection et d'assistance aux victimes et de renforcement du droit international humanitaire.

## Archives

En ce qui concerne les archives, la mise en œuvre de la politique d'archivage du CICR adoptée en 1990 par l'institution s'est poursuivie, en particulier dans le domaine de la décentralisation des archives courantes.

Sur un plan statistique:

- Le mouvement total de la correspondance siège (990 000 échanges) a augmenté l'an dernier de 35%. Ce chiffre record est en grande partie dû au développement des activités opérationnelles.
- L'accroissement des fonds d'archives a totalisé 276 mètres linéaires (m.l.), soit: 123 m.l. selon la méthode d'archivage centralisée encore en vigueur, et 153 m.l. par ver-

sement d'archives décentralisées du siège et du terrain.

- Au 31 décembre 1991, les fonds conservés aux archives du CICR représentaient 3 427 m.l.; ils ont augmenté de 8,6% par rapport à 1990.
- 60 demandes de recherches de caractère historique provenant de personnes ou d'organismes extérieurs au CICR ont été traitées.

## Informatique

Dans le domaine opérationnel, l'année a été consacrée presque entièrement à des développements destinés à l'Agence centrale de Recherches (ACR) avec, d'une part, l'installation du système pour le conflit dans le Golfe, et, d'autre part, l'introduction d'un nouveau concept de travail défini par l'ACR (nouvelle version de l'application utilisée pour gérer les recherches de personnes disparues).

## Banques de données documentaires

L'élaboration d'un système documentaire informatisé entreprise en 1988 a été principalement marquée en 1991 par:

- la conception d'une banque de données sur les Sociétés nationales;
- la préparation d'un CD-ROM (disque optique lisible par un micro-ordinateur) qui permettra la diffusion auprès de certains publics de la banque de données sur les traités de droit international humanitaire.

L'implantation de l'ensemble du système de bases de données documentaires a été introduite, à titre de test dans une unité pilote, la zone opérationnelle Afrique.

en liaison directe avec Genève

RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISPATCH

Le réseau de radio-communications du CICR, moyen totalement indépendant des canaux commerciaux, permet sur le plan mondial des communications fiables entre le siège à Genève et les délégations et sous-délégations sur le terrain.

En 1991, ce réseau a passé de 103 à 128 stations, soit 34 stations de base en contact avec Genève (51 000 messages échangés) et 94 stations de mission pour les liaisons locales (70 000 messages échangés).

Parallèlement à ce moyen traditionnel, utilisé au CICR depuis 1963, les liaisons par satellite ont connu un fort développement, puisqu'aux trois premières stations, utilisées dans le cadre du conflit dans le Golfe, sont venues s'ajouter neuf autres, placées en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Europe (Yougoslavie). Cette



